

Jeudi 22 avril 2017

■ VISITE DE CHANTIER ■

MISE EN SÉCURITÉ DES PROTECTIONS LITTORALES
DU SECTEUR OUEST DE SAINT CLÉMENT-DES-BALEINES

Digue des Doreaux



PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

LA DIGUE EXISTANTE ... 1 600 mètres

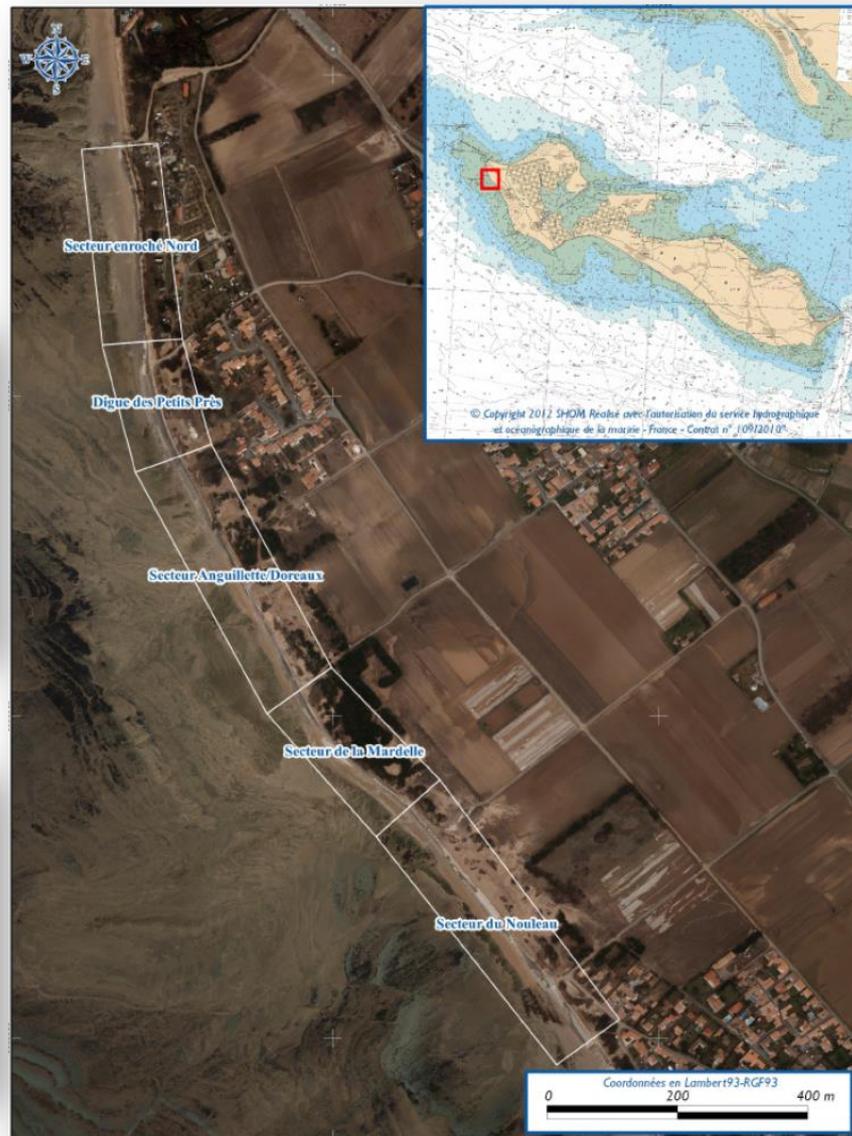


Secteur Sud du Nouleau



Secteur Sud du Nouleau

Secteur Nord du Nouleau



PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES



Digue de l'Anguillette/Doreaux



Digue des Petits Prés

EN IMAGES ...



Digue des Petits Prés



Secteur Nord des Petits Prés



Secteur de la Mardelle (Avril 2014)

PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

LES TRAVAUX

L'OPÉRATION DE TRAVAUX COMPORTE DEUX LOTS DÉCOMPOSÉS CHACUN EN UNE TRANCHE FERME ET DEUX TRANCHES CONDITIONNELLES.

Le chantier sera marqué par des interruptions lors des périodes estivales, périodes non comprises dans le délai d'exécution des travaux (30 mois global).

Montant total de l'opération : 9 500 000 € ht

Lots n° 1 - Réalisation d'une protection frontale en enrochements

Préparation du site et installation de chantier / Ouvrage provisoire de protection / Démolition digue existante, concassage matériaux / Terrassements et reprofilage noyau / Constitution de la digue enrochée / Génie civil (parapet frontal et contre muret, pas d'accès)

TF - Secteur des Petit Prés/Anguilette/Doreaux (longueur = 617 ml) - délai 12 mois

TC 1 - Secteur Mardelle/Nouveau (longueur = 681 ml) - délai 12 mois

TC 2 - Secteur Nord Petit Prés (longueur = 312 ml) - délai 6 mois

Lots n° 2 - Aménagements paysagers

Mise en œuvre d'un substrat terre-sable sur le cordon dunaire / Plantations / Entretien pendant trois ans / mise en place des ganivelles / Réalisation du revêtement superficiel de sentier piétons.

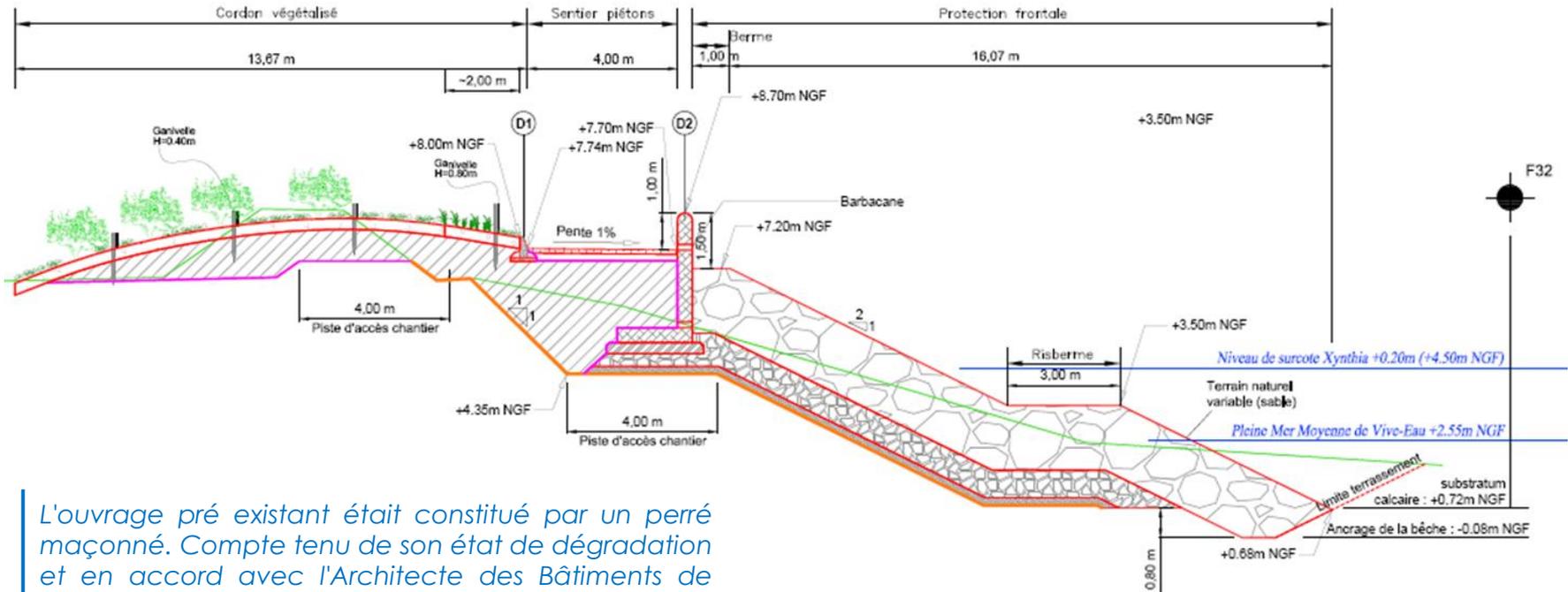
TF - Secteur des Petit Prés/Anguilette/Doreaux (longueur = 617 ml) - délai 12 mois

TC 1 - Secteur Mardelle/Nouveau (longueur = 681 ml) - délai 12 mois

TC 2 - Secteur Nord Petit Prés (longueur = 312 ml) - délai 6 mois.

PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

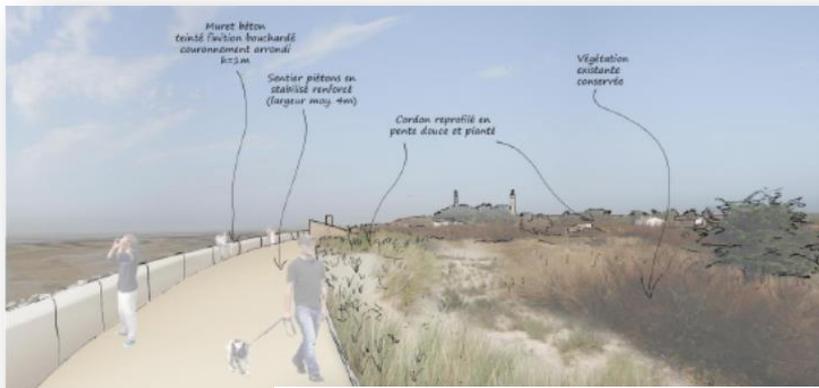
LA PROTECTION FRONTALE



L'ouvrage pré existant était constitué par un perré maçonné. Compte tenu de son état de dégradation et en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'ouvrage a été reconstruit en enrochement avec une attention toute particulière apportée au traitement du parapet et au profil de l'enrochement.

PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

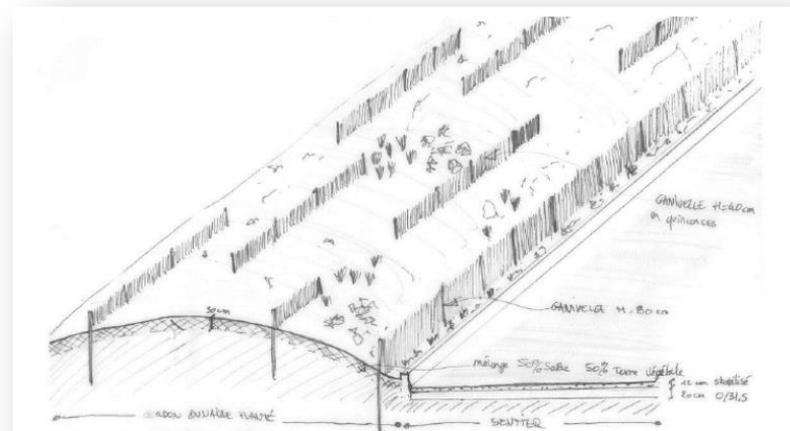
LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



Secteur "Les Doreaux"



Secteur Nord entre pas de la Salle & canot de sauvetage

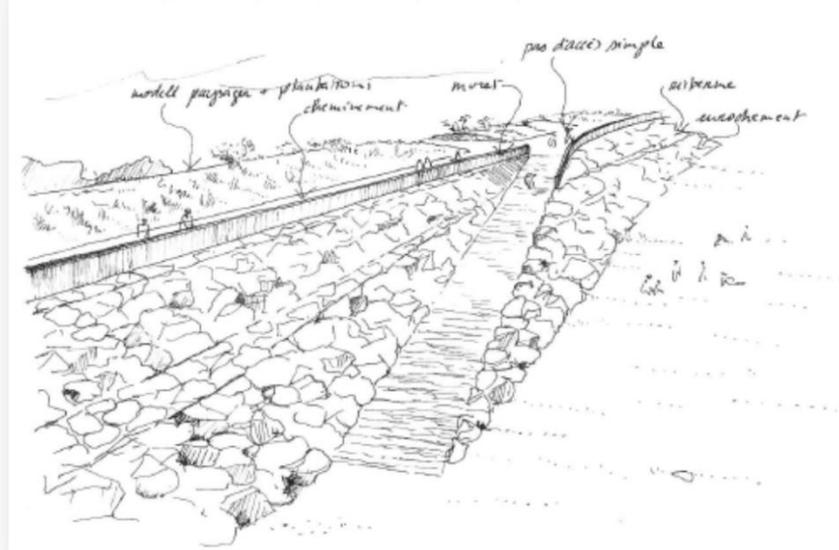


Secteur "Le Nouleau"

PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

PHASAGE DES TRAVAUX

2.2.7 - Croquis de principe d'un pas simple



- 1) Réalisation de la digue provisoire (cordon enrochements calé à 3.20 NGF qui seront réemployés sur la carapace),
- 2) Démolition de la digue existante (concassage des matériaux),
- 3) Réalisation des déblais-remblais,
- 4) Mise en place du géotextile et de la sous couche (matériaux concassés 30/100 mm),
- 5) Mise en place du filtre (100-300 kg),
- 6) Mise en œuvre des enrochements,
- 7) Génie civil construction du pas et des murets,

Protection contre les submersions et maintien de la protection publique en phase chantier. Deux dispositions majeures sont prévues :

- Digue provisoire calée à 3.20 NGF
- Stock tampon d'enrochements qui, en cas d'évènements météo, sont posés sur talus des digues et des pas en construction.

PROTECTION SECTEUR OUEST DE SAINT-CLÉMENT-DES-BALEINES

LES ACTEURS

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Lots n° 1 - Réalisation d'une protection frontale en enrochements

Groupelement Ré TP (mandataire) – EIFFAGE TP SUD OUEST – CODA – BONNET

- Ré TP et Eiffage = terrassements et constitution digue
- CODA et BONNET = Génie civil

Lots n° 2 - Aménagements paysagers

Groupelement Ré TP (mandataire) – EIFFAGE TP SUD OUEST – ID VERDE

- Ré TP et Eiffage = terrassements et constitution cordon dunaire et stabilisé
- ID VERDE = aménagements paysagers



Représentant de la Maîtrise d'Ouvrage

- Direction du Développement Durable et de la Mer -Service protection du Littoral

Représentant de la maîtrise d'œuvre

- DI-MMOe-SORHM

Contrôle extérieur

- CREOCEAN et Labo Départemental

Mission SPS

- APAVE

Mission Environnement

- Direction du Développement Durable et de la Mer - Service Espaces Naturels Sensibles